

L'OR BLEU



La lettre d'information de la Commission "Rivières & Zones humides" du Bassin de l'Or

gestion de l'eau

biodiversité



PLAN DE GESTION
STRATÉGIQUE DES ZONES
HUMIDES - 2

ZOOMS - 5 

ENTRETIEN DES COURS
D'EAU - 7

EN BREF - 9

EDITO

Ce nouveau numéro de l'Or Bleu dresse un bilan des avancées 2023 en matière de protection et restauration des zones humides et d'entretien des cours d'eau du Bassin versant de l'Or. De nombreux projets ont été initiés par divers maîtres d'ouvrage notamment dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion stratégique des zones humides du Bassin de l'Or (2022-2027), opérations qui devraient se concrétiser en 2024 et 2025.

La prochaine Commission "Rivières & zones humides" aura lieu le 27 février à partir de 14h30 en mairie de Saint-Aunès.

PLAN DE GESTION STRATÉGIQUE DES ZONES HUMIDES DU BASSIN DE L'OR



Adopté en mars 2022, le Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH) du Bassin de l'Or (2022-2027) est en cours de mise en œuvre sous l'animation du Symbo avec le soutien financier de la Région Occitanie et de l'Agence de l'eau RMC (1/2 ETP). Cette stratégie territoriale se décline en actions transversales, sous maîtrise d'ouvrage du Symbo, et en actions sectorisées sous maîtrise d'ouvrage des Gémapiens et certaines collectivités.

Vers une stratégie d'intervention foncière à l'échelle du Bassin de l'Or...

L'élaboration du PGSZH du Bassin de l'Or a été l'opportunité d'initier une réflexion sur l'élaboration collective d'une stratégie d'intervention foncière à visée multi-enjeux (ressources en eau souterraine, zones humides, restauration des cours d'eau). Cette stratégie n'a pas vocation à se substituer aux dispositifs mis en place par les collectivités et autres établissements publics (Conservatoire du littoral) mais à être un outil intégrateur, facilitateur pour une vision commune des enjeux et l'optimisation de l'intervention publique en matière de maîtrise des usages.

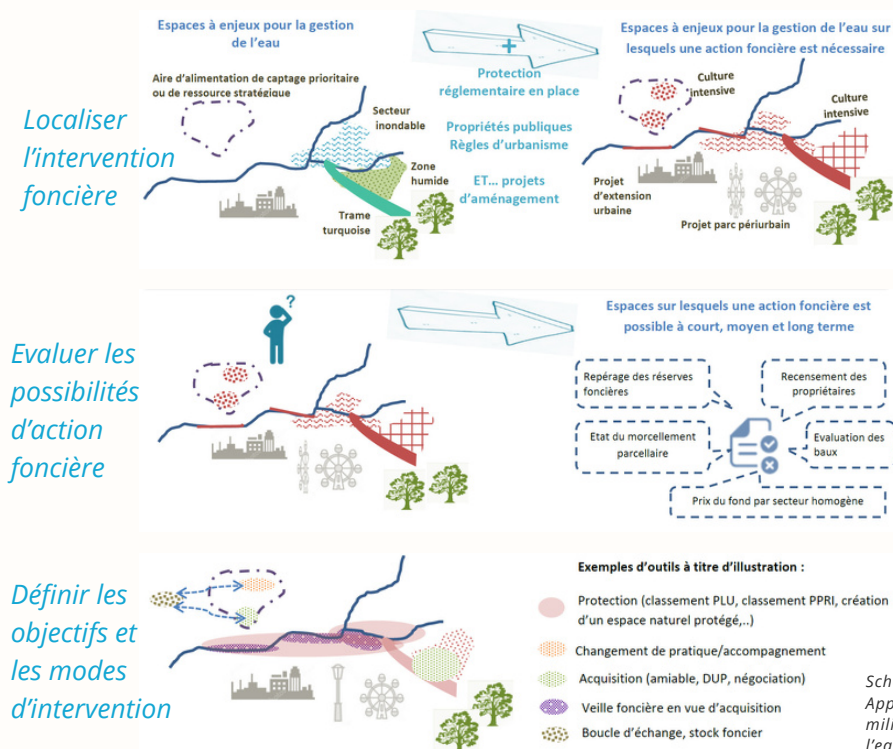
Une première étape consiste à identifier, cartographiquement, les secteurs à enjeux en distinguant ceux bénéficiant d'une maîtrise des usages suffisante et pérenne de ceux où aucune protection n'est prévue. Il s'agit des zones qui doivent faire l'objet d'une démarche proactive en vue de faire évoluer l'usage voire la propriété pour répondre aux enjeux de gestion de l'eau. L'objectif de cette phase est de mettre en lumière des zones où une simple vigilance suffit et des zones plus restreintes où l'intervention foncière doit être plus forte, plus incitative et planifiée.



Télécharger la feuille de route

Maîtrise foncière ne signifie pas systématiquement acquisition. De nombreux outils de maîtrise foncière existent afin de concilier les usages avec les enjeux de l'eau et de la prévention des risques.

Les différentes étapes



L'élaboration du PGSZH, en identifiant sur ce principe les priorités d'actions sur les zones humides, et en compilant les autres enjeux présents (captages, inondation) sur les zones concernées, a permis de « dégrossir » ce travail. En 2023, le Symbo, en partenariat avec les acteurs du territoire, a poursuivi ce travail de cartographie et de hiérarchisation au vu des actions déjà en œuvre sur les secteurs stratégiques. Il sera approfondi en 2024.

Schémas extraits du Guide Élaborer une stratégie d'intervention foncière / Appui à la mise en œuvre des projets de reconquête du fonctionnement des milieux aquatiques et humides et / ou des ressources souterraines, Agence de l'eau RMC - novembre 2018

Sensibiliser à la protection et restauration des zones humides

Les zones humides, lorsqu'elles sont en bon état de conservation, nous rendent de nombreux services (expansion de crues, soutien des nappes, piège à carbone, réservoir de biodiversité, îlots de fraîcheur, support d'activités agricoles...), et à ce titre constituent notre assurance vie face au dérèglement climatique en œuvre. A travers l'élaboration d'une stratégie de communication confiée en 2023 à l'association Les Ecologistes de l'Euzière, le Symbo a souhaité optimiser ses actions de communication et de sensibilisation, notamment auprès du grand public, et des techniciens et élus des collectivités. S'appuyant sur des outils déjà existants (Or infos, le présent Or bleu...), cette stratégie prévoit également de développer des opérations innovantes de sensibilisation qui seront testées en 2024.

Les 24H des zones humides

Conçu sur le modèle des 24H de la biodiversité déjà en œuvre sur d'autres territoires, cet événement, se déroulant du vendredi soir (sorties nocturnes) au samedi soir, vise à sensibiliser le grand public aux rôles des zones humides par le déploiement de nombreuses animations (stands, projection de film, débats, sorties naturalistes...), en y associant une ou deux communes et le tissu associatif local. **Cet événement sera testé en 2024, les 5 et 6 avril**, avec l'appui des Ecologistes de l'Euzière, en partenariat avec les communes de Beaulieu et Restinclières, et l'association A.R.B.R.E.



Des formations techniques sur le terrain

Ciblant les techniciens et élus des collectivités, l'objectif est d'apporter des éléments de connaissance techniques relatifs aux zones humides sous le format de formations sur le terrain d'une ½ journée. Une première formation sera testée en 2024 sur le thème de la **définition des zones humides et délimitation au sens de l'arrêté de 2008**.

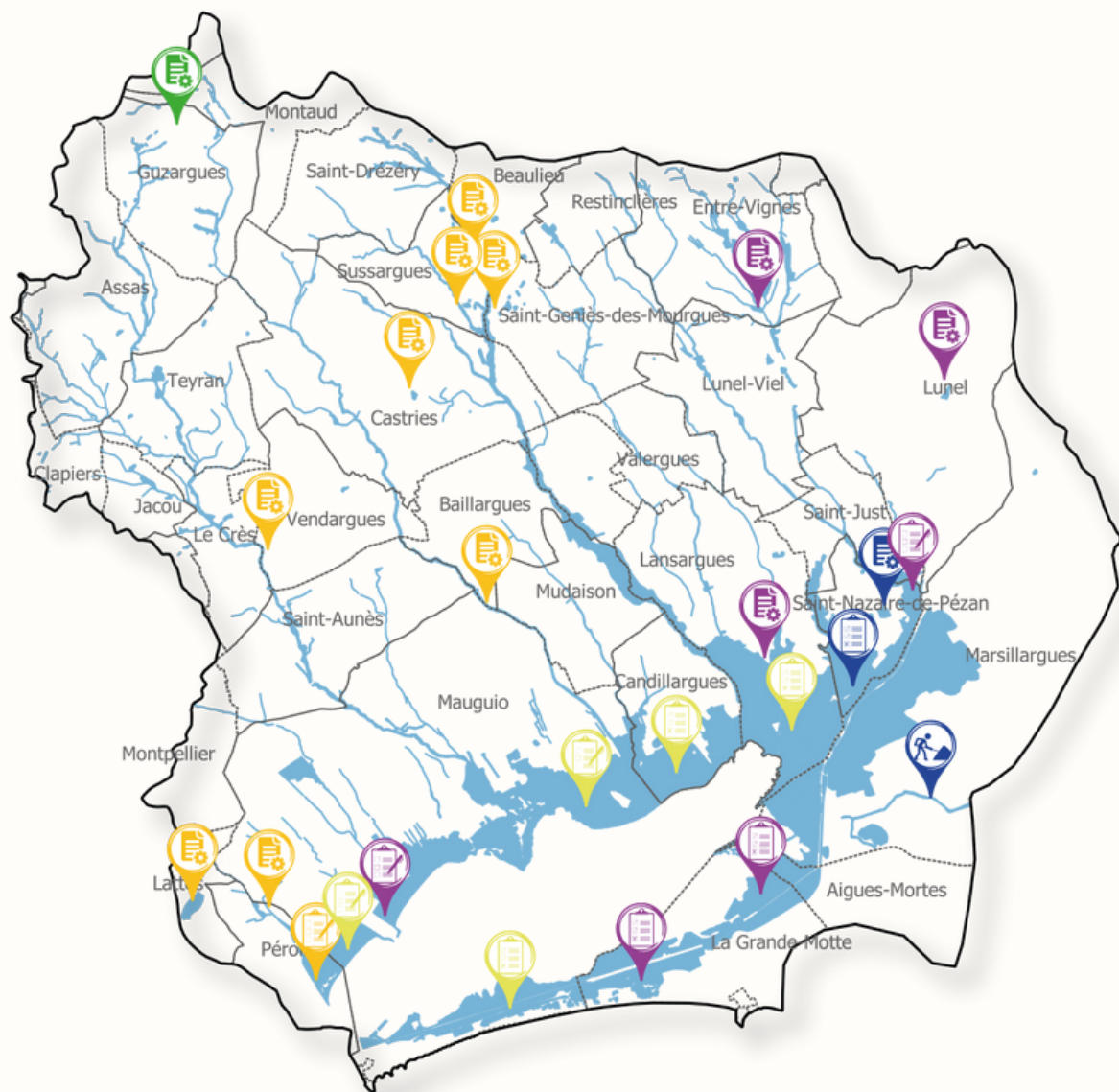
Des messages de sensibilisation sur les réseaux sociaux

Le Symbo intensifie ses publications sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram afin de sensibiliser le plus grand nombre notamment aux services rendus par les zones humides. **En commentant et partageant nos publications, vous nous aidez à avoir une meilleure visibilité !!**



Gestion et restauration des zones humides

Plus d'une centaine d'actions sectorisées est inscrite au PGSZH du Bassin de l'Or. Certaines sont mises en œuvre depuis déjà quelques années (plans de gestion divers), d'autres ont pu être initiées grâce au Contrat de Bassin Grand Cycle de l'Eau (2022-2024). La carte ci-après donne un diaporama des actions en cours ou initiées en 2023.



-  Etudes préalables initiées
-  Elaboration ou mise à jour d'un plan de gestion local
-  Mise en oeuvre d'un plan de gestion local
-  Travaux d'entretien ou de restauration

■ 3M
 ■ Pays de l'Or Agglomération
 ■ Sympo
 ■ CC Grand Pic Saint-Loup

■ Autres (Département de l'Hérault, Commune Lunel, ONF, CEN Occitanie, ACM Etang de l'Or, Syndicat CAMMAOU)



Zoom sur un projet

Restauration des zones humides de la Laune | Commune de Lunel

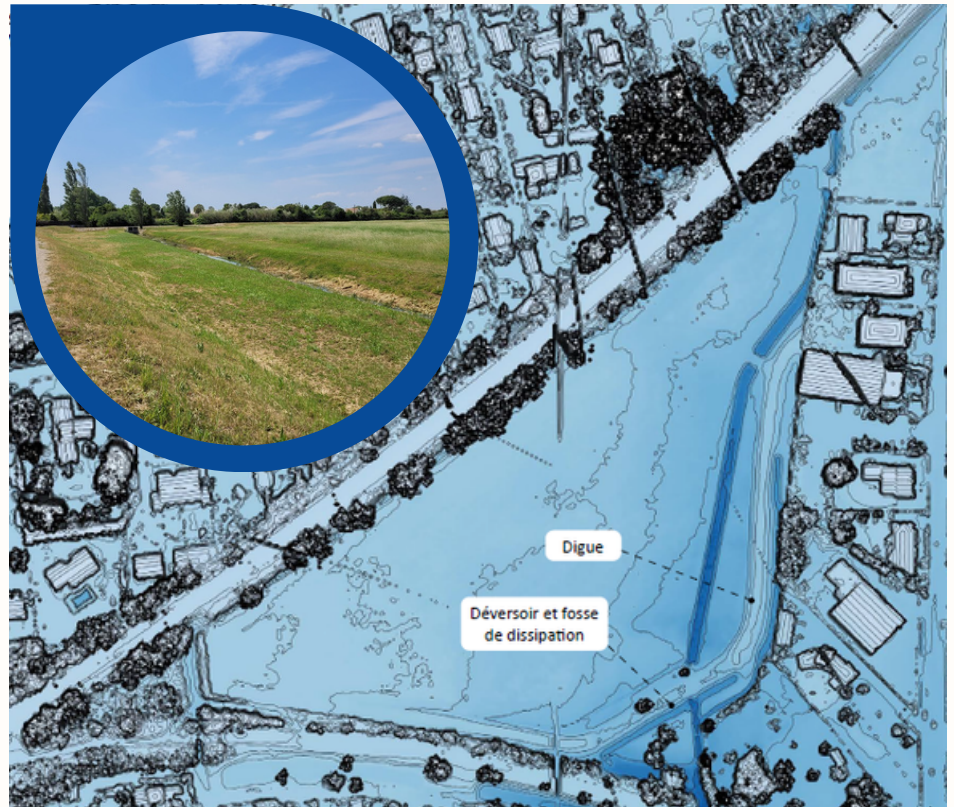
État actuel : un site artificialisé

2010

- Réalisation d'un bassin de rétention des eaux pluviales et modification du tracé du cours d'eau

2021

- Un site de 3,7 ha enclavé dans la ville
- Une rive gauche du cours d'eau urbanisée
- Un cours d'eau artificialisé
- Une absence de ripisylve



Les objectifs du projet


Restaurer un milieu humide de 3,7 ha en zone urbanisée

Intérêts biologiques et hydrauliques, en faveur de l'environnement :

- Améliorer la qualité de l'eau par filtrage
- Soutenir le cours d'eau en période d'étiage
- Réguler le niveau des nappes
- Réguler les inondations
- Favoriser la biodiversité (faune et flore)
- Conforter un maillon de la trame verte et bleue

Intérêts culturels et sociaux, en faveur du cadre de vie :

- Créer un lieu de détente et de découverte des milieux naturels en ville
- Atténuer les effets du réchauffement climatique en confortant un îlot de fraîcheur en ville





lunel

Projet de restauration de la zone humide de la Laune à Lunel

Projet pilote de restauration d'une zone humide et de reméandrage d'un cours d'eau en milieu urbain

Études préalables et de faisabilité
25 octobre 2023



Zoom sur un projet

Mise en œuvre du Plan de gestion des marais de Saint-Nazaire-de-Pézan | Symbo

2023, première année de mise en œuvre du plan de gestion

Travaux

Afin d'améliorer la circulation de l'eau douce depuis le canal de Lunel vers les zones de marais, le Symbo a confié à l'entrepreneur M. Larrouy-Castera des travaux d'entretien du réseau de roubines. Ces travaux ont consisté à l'élagage des branches basses de tamaris qui freinent la circulation de l'eau et au curage d'un linéaire de 110m de roubine complètement envasée.

Une partie des branches de tamaris a été valorisée en créant à proximité du chantier et avec l'aide des écoliers du village un refuge à reptiles et amphibiens.

En parallèle, le Symbo a travaillé à l'élaboration d'un cahier des charges pour la mise en place d'une maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'ensemble des travaux hydrauliques prévus au plan de gestion (restauration de l'ancien lit du Dardaillon, réfection du réseau hydraulique existant, création de mares et diversification de la roselière). La maîtrise d'œuvre sera lancée début 2024.



Gestion hydraulique

En comité de pilotage, les acteurs du territoire ont validé un règlement d'eau qui fixe les seuils de salinité et de niveaux d'eau dans les marais afin de concilier biodiversité et activités traditionnelles. La gestion de plusieurs martelières sur le canal de Lunel permet de répondre aux objectifs fixés du plan de gestion. La sécheresse qui s'est prolongée a imposé aux agents du Symbo une surveillance fine des ouvrages jusqu'à fin octobre.



435 heures La manipulation des ouvrages en chiffre

Étude de sol - Clos Redon

Afin d'évaluer la faisabilité de restauration de cette ancienne zone humide, dont la parcelle communale a servi de décharge pendant une vingtaine d'années à partir des années 70, le Symbo a mandaté un bureau d'études, SOCOTEC Environnement, pour une étude de sol. D'une manière générale, les analyses mettent en exergue des anomalies ponctuelles en métaux lourds et diffuses en hydrocarbures dont l'origine est probablement due à la qualité des remblais.

La présence de fibres amiantées dans les sols a été confirmée sur site au niveau d'un point de fouille. Afin de s'assurer de l'absence de fibre d'amiante au droit des différentes épaisseurs de chaque maille du site, des analyses complémentaires sont en cours de réalisation. Elles permettront d'estimer le coût d'éventuels déblais et leur mise en décharge.



ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Sur le bassin de l'Or, trois intercommunalités (la Communauté de communes Grand Pic Saint Loup, la Métropole Montpellier Méditerranée et le Symbo) réalisent des travaux d'entretien de la ripisylve, conformément à la répartition de la compétence GEMAPI liée à l'entretien des cours d'eau.

Grâce à la Déclaration d'intérêt Général obtenue le 29 octobre 2021, les maîtres d'ouvrage peuvent mettre en œuvre les plans de gestion des cours d'eau et des petits affluents du bassin de l'Or, notamment chez les propriétaires privés après signature de conventions d'autorisation de passage. A ce jour, **4416 conventions ont été envoyées, 1637 ont été retournées signées soit 37%**.



QUELQUES CHIFFRES

26 KM Montpellier Méditerranée
142 K€ Métropole

1.3 KM Communauté de communes Grand Pic Saint-Loup
7 K€

42 KM Symbo
187 K€

Linéaire traité et coûts des travaux (en TTC) par Gémapien en 2023.

LES INTERVENTIONS

Les différents types d'interventions réalisées sont l'entretien de la ripisylve (débranchage, élagage, enlèvement d'embâcles et déchets), la gestion des plantes exotiques invasives (comme la Jussie) et l'entretien de digues classées.

EN IMAGES !



Entretien de la Viredonne à Lansargues

EN BREF

↳ Étude sur la recolonisation de la loutre d'Europe sur le Bassin de l'Or

Depuis 2020, des indices de présence de la loutre sont observés sur notre territoire (Salaison, Bérange, Dardaillon, Canal de Lunel,..). Dans ce contexte, le Symbo s'est porté partenaire du CEFE/CNRS dans le cadre du [projet OtterConnect](#) pour connaître avec une meilleure précision la répartition de l'espèce sur le Bassin de l'Or. En ce début d'année 2024, des protocoles de détection de la loutre vont être mis en place. Plusieurs méthodes vont être déployées, telles que la recherche d'épreintes (fèces), la mise en place de caméras automatiques ainsi que le prélèvement d'ADN environnemental dans les milieux aquatiques du Bassin de l'Or. Rendez-vous fin juin 2024 pour les résultats de cette étude !



© Alexander Leisser



↳ Suivis post-travaux de restauration du Salaison

Ce suivi pluriannuel a débuté en 2021 et s'étend sur 4 années. Il porte sur 3 stations d'étude implantées sur le Salaison à Mauguio au niveau du tronçon restauré (1 station) et dans un secteur n'ayant pas fait l'objet de travaux (2 stations). L'état initial ainsi que les résultats des deux premières années de suivi sont disponibles sur le site Internet du Symbo. →

↳ Projet de panneaux pédagogiques sur les tronçons de la Viredonne & du Dardaillon restaurés

En Juin 2023, le Symbo a été sollicité par une étudiante, Maï-Lee Nuboïs, dotée d'une double compétence naturaliste/illustratrice pour un stage de deux mois. Face à la forte demande des usagers des bords des cours d'eau renaturés exprimée lors des enquêtes menées dans le cadre de l'évaluation des travaux de renaturation, il a été proposé à cette étudiante de travailler sur la conception et l'illustration de panneaux pédagogiques pour différents tronçons de cours d'eau particulièrement fréquentés (Viredonne à Valergues et Lansargues, Dardaillon à Lunel-Viel et Saint-Just). La fabrication et la pose de ces panneaux devraient voir le jour en 2024.



↳ Changement climatique sur le Bassin de l'Or

Des étudiants d'AgroParisTech et de l'Université de Montpellier mènent, en collaboration avec le Symbo, un travail exploratoire sur le changement climatique sur le Bassin de l'Or. L'objectif est de faire un premier état des lieux des données climatiques sur le territoire et de leur évolution, ainsi que des perceptions de nos concitoyens sur le changement climatique, et dresser un panorama des actions engagées localement. Une restitution de ce travail sera faite lors de la prochaine Commission « Rivières & zones humides ».





Tous les "L'Or bleu" disponibles sur le site Internet du Symbo :

www.etang-de-l-or.com/lor-bleu

PRINCIPAUX PARTENAIRES



Rédaction : E. Le Pommelet, N. Vazzoler, E. Martin, L. Cases / Mise en page E. Le Pommelet. Crédits photos Symbo, 3M, Socotec sauf mentions contraires. Edition Janvier 2024.